



19^{ème} session du Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel

**Examen Périodique Universel de la République d'Albanie
Déclaration de la délégation de la République du Congo**

Monsieur le Président,

La délégation de la République du Congo salue et félicite la délégation de la République d'Albanie conduite par M..... pour la présentation de son rapport national ainsi que pour la qualité des informations mises à la disposition du Conseil.

Le Congo apprécie favorablement l'amélioration du cadre juridique et normatif concernant la protection des droits de l'enfant, les droits des femmes, les droits des handicapés, l'égalité des sexes, la violence familiale, la traite des êtres humains, l'aide sociale, l'éducation, les soins de santé, le système judiciaire et la lutte contre la corruption.

C'est en application de ce nouveau cadre juridique qu'en mars 2012 et juin 2013, l'État a adopté des modifications au Code pénal en vue de prévenir les actes de violence contre les femmes et la violence familiale, assurer la protection des victimes et imposer des peines plus sévères aux auteurs de violence contre les femmes et de violence familiale.

Le Congo se félicite de la ratification par l'Albanie, de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées en 2012, le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, établissant une procédure de communications en 2013.

Tenant compte des traditions ancrées dans la société albanaise, la délégation du Congo recommande que l'Albanie adopte une réglementation appropriée concernant les règlements de compte familiaux et que les auteurs desdits crimes soient sanctionnés

Le Congo recommande également à la République d'Albanie de garantir les droits des minorités, d'élaborer et de mettre en œuvre un cadre législatif et réglementaire concernant le respect et la protection des populations vulnérables.

Je vous remercie.